
gouvernance territoriale en vue de la construction de projets communs. Quant à la nouvelle figure que prend la ruralité (nouvelles industries, tourisme, implantation des TIC, circuits courts, produits du terroir, activités culturelles, etc.) nos compatriotes anglo-saxons de la *Canadian Rural Restructuring Foundation*, utilisent l'expression *New Rural Economy* (qu'ils ont l'amabilité de traduire par Nouvelle Économie Rurale).

Dans une section sur le passage à l'acte et l'explication des oppositions, il est question de conflits et de tensions, deux dimensions, on en conviendra, incontournables de la gestion territoriale. Les auteurs, en distinguant pertinemment l'un et l'autre, jugent opportun de s'en référer au « pouvoir de vivre ensemble » dû à Hebermas seul « grand penseur » à trouver place parmi les références bibliographiques. En donnant l'exemple de l'implantation d'éoliennes, tout lecteur peut bien saisir ce qu'il en ressort comme tensions et conflits. Idem, il va sans dire, lorsqu'il est question de l'exploitation des gaz de schiste. À quelques occasions les auteurs évoquent les conflits observés en Bretagne entre pêcheurs et agriculteurs. Ce qui rappellera aux férus d'histoire du Canada les conflits de même nature à Terre-Neuve au milieu du 17^e siècle. Avec comme grande différence : à l'époque le tout se réglait à coups d'arquebuse...

En précisant que *la concertation désigne des processus de construction collective de visions, d'objectifs, de projets communs, en vue d'agir ou de décider ensemble*, Torre et Beuret résument le concept par les trois mots suivants : **coopération, construction et traduction**. Va pour les deux premiers, mais traduction? On comprend, quand plus loin, il est question de développer un langage commun avec l'exemple breton opposant agriculteurs et ostréiculteurs alors que le terme de pollution peut avoir un sens différent pour les uns et les autres. La construction collective dépend donc de l'usage d'un langage commun.

Dans une section contenant des exemples de conflits liés aux « proximités géographiques », il est question des conflits liés à la superposition

d'usages résultants de l'incompatibilité des usages et pratiques sur un même espace. À la lecture de ce passage, il vient à l'esprit le conflit existant entre la puissante association des usagers de motoneiges et les résidents en milieu rural importunés par le bruit d'enfer causé par le passage de ces engins. Comme l'association en question a un poids électoral plus élevé que les quelque 50 résidents d'une localité rurale, on comprend pourquoi le gouvernement québécois s'abstient de trouver une solution à cette pollution auditive.

Hors de tout doute, par le présent ouvrage, les auteurs suscitent l'intérêt de lecteurs qui en redemanderont.

André Joyal
Centre de recherche en développement territorial

Gendron, C., Girard, B. (dirs.) (2013). *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise*, Paris, Montréal, Armand Colin/recherches, 429 p.

Cet ouvrage collectif ajoute une pièce fort utile à la réflexion sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Avec la crise économique, financière et sociale qui a cours depuis 2007-2008, les recherches sur le sujet se sont multipliées, mais les perspectives pour traiter de la RSE se limitent souvent à refléter une vision managériale privilégiant les initiatives volontaires des entreprises dans la prise en charge d'intérêts communs. L'objectif de ce collectif vise à présenter une perspective plus macrosociale de la RSE, et par ce fait, plus attentive aux dimensions sociologiques et institutionnelles des activités de l'entreprise. Bref, on s'interroge sur le rôle de l'entreprise, sur la place qu'elle pourrait prendre dans le grand projet de société mondialisée.

Une trentaine de chercheurs ont contribué à cet ouvrage interdisciplinaire. Dans l'introduction intitulée « La naissance d'une école », Corinne Gendron retrace l'historique des travaux entrepris depuis une dizaine d'années sous l'égide de la Chaire de responsabilité sociale et

de développement durable de l'Université du Québec à Montréal, dont elle est titulaire. Elle présente les assises théoriques, épistémologiques et méthodologiques de ce parcours permettant de comprendre comment la RSE doit être située dans la mouvance de ces nouveaux mouvements sociaux économiques (NMSÉ) qui impulsent de plus en plus des logiques de solidarité et de développement social à l'État, à la société civile, mais aussi aux divers acteurs économiques.

L'ouvrage comprend trois volets. Dans la première partie, huit textes de nature plus conceptuelle présentent une analyse des impacts du mouvement de la responsabilité sociale sur l'entreprise et sur la régulation économique globale. On y aborde les différentes formes prises par la RSE dans l'histoire (Pasquero), le retour à la responsabilisation des entreprises (Webb), le potentiel de la responsabilité sociale à refonder le rapport salarial dans le contexte de la mondialisation (Bardelli), le rapport de la responsabilité sociale à la démocratie (Capron), les développements judiciaires récents au Canada ouvrant la voie à une gouvernance de l'entreprise plus sensible aux parties prenantes (Rousseau, Tchotourian), les contributions de la théorie des parties prenantes au renouvellement des théories de la firme (Acquier), l'échec des conceptualisations économiques et managériales à saisir la nature institutionnelle de la firme (Gendron), et enfin le potentiel de la RSE à refonder les représentations de la firme et les pratiques managériales (Bond).

La deuxième partie comporte huit textes traitant des normes, des régulations, des outils et des instruments de gestion mobilisés par la RSE. On y explore notamment le rapport de la RSE au droit français (Desbarats) et au droit international (Daugareilh). Sont aussi examinées les formes de corégulation comme mode de gouvernance visant à faire avancer la RSE au niveau européen (Igalens), les interactions des certifications sociales et environnementales avec les institutions conventionnelles de régulation (Audet), l'incidence des certifications sur la performance financière des entreprises (Bouslah, M'zali, Turcotte), l'action de nouveaux acteurs institutionnels dans le contexte de

la triple reddition de comptes (Caron, Turcotte), l'intégration problématique d'éléments sociaux dans le cycle de vie des produits (Revéret, Parent) ainsi que le processus de construction de la comptabilité environnementale (Caron).

Enfin, sept textes présentent, dans une troisième partie, des études de terrain illustrant l'importance des analyses empiriques pour saisir le phénomène de la responsabilité sociale dans divers environnements économiques, soit les PME (Labelle, Aka, Pichette), les coopératives (Ramboarisata), l'entrepreneuriat social (Hervieux, Gedajlovic, Turcotte), les ONG (Lefèvre). On y trouve aussi des études de terrain touchant quelques pays, dont la Colombie (Jimenez), le Brésil (Barin Cruz), et le Canada (Raufflet).

Cet ouvrage ne s'adresse pas seulement aux universitaires ou aux experts du domaine de la RSE. Bien que certains textes puissent sembler un peu ardu, les gestionnaires des organisations publiques ou privées y trouveront un ensemble cohérent de connaissances théoriques et d'information en matière de RSE qui pourront faciliter la résolution de nombreux problèmes pratiques. Les gestionnaires seront ainsi plus en mesure de décoder les espaces de changement qu'ouvre le nouveau mouvement de la RSE, que ce soit dans les discours des acteurs sociaux, dans les institutions, dans les mécanismes ou les pratiques émergentes, et enfin dans les nouvelles dynamiques d'acteurs du domaine économique.

En synthèse, *Repenser la responsabilité sociale de l'entreprise* présente sous un format agréable une intéressante présentation des travaux de la nouvelle « École de Montréal » de même que des contributions nombreuses et de qualité. Il y a là une matière qui saura certainement et pour un bon moment alimenter les réflexions à propos de cette importante question.

Jeanne Simard, LL.D.
Professeure titulaire
Université du Québec à Chicoutimi
